

Rapport annuel



« Nous avons une grande considération pour chacun des 36 233 membres qui forment équipe pour s'offrir une coopérative financière de grande qualité, à l'identité policière forte et dont l'expertise et la proximité n'ont pas d'égal. »

– **Mario Desrochers**

Choisir Caisse-Police,
c'est contribuer à améliorer la vie des policiers et policières



*Caisse Desjardins des
policiers et policières*

Les dirigeants du conseil d'administration



Mario Desrochers*
Président
—policier retraité



Patrice Cardinal*
Premier vice-président
—policier actif



Jacques Dextradeur
Deuxième vice-président
—policier retraité



François Lemay
Secrétaire
—policier actif



Louis Audet*
Administrateur
—policier retraité



Carl Bélisle
Administrateur
—policier actif



Stacy Bissonnette
Administrateur
—policier actif



Serge Harvey*
Administrateur
—policier actif



Stéphane Laroche
Administrateur
—policier actif



Bernard Pettigrew
Administrateur
—policier actif



Marc-André Proulx
Administrateur
—policier actif



Clément Rose*
Administrateur
—policier retraité



Karyne Sirois
Administratrice
—policière active



Robert St-Jean
Administrateur
—policier retraité



Katerine Bélanger
Dirigeante stagiaire
—policière active



Francis Boily-Martineau
Dirigeant stagiaire
—policier actif

*Dirigeants sortants et rééligibles

Message du président

Notre caisse fait partie des richesses du patrimoine policier. En 2017, nous avons continué de lui faire prendre de la valeur, de cultiver son expertise et surtout, de bonifier l'expérience membre qu'elle vous procure. Pour toutes ces raisons, c'est avec grande satisfaction que je vous livre la revue de ses activités de la dernière année.

Tout d'abord d'un point de vue financier, notre coopérative policière a dégagé des excédents d'exploitation de l'ordre de 4,6 M \$ au terme du récent exercice. Si leur importance est un indicateur indissociable de la saine gestion de la Caisse, elle est également attribuable à votre fidélité puisque votre utilisation des produits et des services de la Caisse entraîne un effet positif direct sur sa rentabilité. Tout en assurant une capitalisation suffisante pour rencontrer les exigences règlementaires accrues par notre importante croissance, nous sommes fiers de vous proposer un projet de ristourne pour une 25e année consécutive !

Si vous l'acceptez, un million de dollars vous seront distribués individuellement, en fonction des intérêts payés et reçus en 2017, et collectivement par le biais de notre Fonds d'aide au développement du milieu. À cette ristourne annuelle s'ajoutent les 438 276 \$ que représentent les Avantages membre Desjardins remis à nos membres, en plus des bonifications et autres bénéfices reliés à notre Offre de services Appartenance, qui totalisent une somme supplémentaire de 422 000 \$. Au cumul, ce seront donc plus de 1,8 M \$ qui auront été redistribués aux membres de notre caisse pour l'exercice 2017.

Aussi intéressants et concurrentiels soient-ils, ces avantages financiers ne sauraient remplir à eux seuls notre mission coopérative. La qualité du service, des conseils et de l'accompagnement que nous réservons à nos membres et partenaires demeurent une priorité de tous les instants. Notre équipe suit avec grand intérêt et réagit au quotidien à votre indice de satisfaction en suivi à la prestation de service. Nous sommes fiers de vous informer qu'il est de 5 points supérieur à celui de la moyenne des caisses du Mouvement.

D'ailleurs, nous tenons à vous rappeler qu'il nous fait plaisir d'accueillir vos commentaires et suggestions dans un objectif d'amélioration. Nous avons une grande considération pour chacun des 36 233 membres qui forment l'équipe pour s'offrir une coopérative financière de grande qualité, à l'identité policière forte et dont l'expertise et la proximité n'ont pas d'égal. En 2017, nous avons accueilli 936 nouveaux membres parmi nos groupes cibles seulement, dont 529 policiers en devenir.

En 2018, nous continuerons de multiplier les projets pour accompagner les policiers et policières et leurs familles à toutes les étapes de leur carrière, autant qu'à la retraite, dans leurs projets les plus audacieux, dans les moments marquants de leur vie financière comme dans leurs transactions quotidiennes. En collaboration avec les établissements d'enseignement en techniques policières et avec les partenaires en milieux de travail, nous élaborerons et diffuserons de nouvelles activités de formation en éducation financière et en gestion des finances personnelles.

Puisque notre engagement fait partie de notre différence coopérative et demeure une de nos principales sources de fierté, nous tiendrons également une vaste consultation sur la répartition des sommes affectées au Fonds d'aide au développement du milieu. À partir de celui-ci, nous soutiendrions un important projet d'expansion de l'organisme La Vigile qui apporte un soutien psychologique à nos collègues aux prises avec diverses problématiques.

À l'occasion du plus récent congrès d'orientation du Mouvement Desjardins, une amélioration concernant le processus électoral a été adoptée. À compter de 2019, il vous sera plus facile d'apprécier les candidatures déposées pour pourvoir les postes de dirigeants selon la représentativité des membres et en tenant compte aussi des compétences que le conseil d'administration de la Caisse doit réunir.

Ce congrès a aussi permis d'adopter une orientation qui vise à faire évoluer la surveillance de toutes les caisses pour les dimensions éthique, déontologique et coopérative. Comme c'est généralement le cas dans les coopératives et les autres entreprises, la responsabilité de la surveillance serait confiée à un comité du conseil d'administration plutôt qu'à un conseil distinct. Certaines conditions légales et réglementaires doivent encore être remplies dans les prochains mois pour que la mise en œuvre de cette orientation soit rendue possible. Je veux d'ailleurs remercier les membres du conseil de surveillance de notre caisse qui continuent d'assumer leur rôle avec le même sérieux en dépit de ce contexte particulier.



« La qualité du service, des conseils et de l'accompagnement que nous réservons à nos membres et partenaires demeurent une priorité de tous les instants. »

Merci également aux dirigeants du conseil d'administration de leur engagement. Pour assumer pleinement leur rôle et rencontrer les exigences imposées par Desjardins et l'Autorité des marchés financiers pour remplir les responsabilités accrues qui s'y rattachent, ils prennent part à de nombreuses activités de formation. Ils ont à cœur de bien vous représenter, d'écouter et de répondre à vos besoins et de protéger vos intérêts. Ils assurent une participation active aux événements de notre communauté policière autant qu'aux diverses rencontres Desjardins. Aussi, n'hésitez jamais à les aborder pour leur partager vos préoccupations et transmettre vos idées. Un merci particulier à M. François Lemay qui, après 10 années d'engagement au conseil d'administration, quitte ses fonctions pour relever de nouveaux défis au sein de la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec.

Je tiens à remercier tous les membres de l'équipe permanente qui s'engagent avec passion à la Caisse. Sous la direction énergique de M. Normand Prévost, leur travail, leurs compétences et leur agilité permettent à notre coopérative de répondre toujours plus efficacement à vos besoins. Merci aussi à chacun de nos partenaires de la famille policière de leur fidèle collaboration.

Quant à vous, chers membres, vous avez toute ma reconnaissance. Par votre appartenance, vous démontrez que choisir Caisse-Police, c'est plus que choisir une institution financière. C'est choisir de prendre part à un mouvement coopératif et de lui donner les moyens d'améliorer activement la vie des policiers et policières.

Mario Desrochers
PRÉSIDENT

Message du directeur général

La valeur d'une coopérative financière se mesure à sa performance financière, bien sûr, mais aussi à son agilité à répondre avec prévenance et distinction aux besoins de ses membres, à la compétence et à la mobilisation de son équipe, à la qualité de sa collaboration avec les partenaires du milieu ainsi qu'à son engagement au développement de sa communauté. À la lumière de cet énoncé, c'est avec grand plaisir que je vous livre le bilan fort positif de notre caisse dédiée au mieux-être financier et collectif des policiers et policières, pour l'exercice financier 2017.

De solides résultats financiers

D'emblée, l'impressionnante croissance de 219,8 M \$ ou 10,5 % de notre volume d'affaires sous gestion, qui s'établissait à 2 308 569 000 au 31 décembre dernier, traduit la pertinence et la popularité grandissante de notre offre de produits et services auprès de nos groupes policiers et de leurs familles. Avec une augmentation de 140,8 M \$, le portefeuille épargne-placement, incluant les activités hors-bilan conclues avec les filiales Desjardins, s'élève à 1 304,8 M \$. Pour une 4^e fois cette année, cette progression vaut à notre caisse d'apparaître au classement des 30 plus grandes contributrices en épargne-placement du Mouvement Desjardins. La popularité grandissante de notre REER collectif, qui a franchi le cap des 100 M \$ pour s'établir à 105 452 000 \$ en fin d'année, en progression de 16,2 M \$ en 2017, contribue à ce succès.

En incluant les financements Accord D, les financements aux points de vente, de même que les activités conclues à domicile par les représentants hypothécaires Desjardins, notre portefeuille de crédit particuliers et entreprises atteint 997,8 M \$, en croissance de 8,7 % pour 79,6 M \$.

Par ailleurs, l'actif de notre caisse a franchi le pallier historique du milliard de dollars cette année, en terminant l'exercice à 1 019 503 522,

en hausse de 5,7 %. Le passif s'établit à 949 364 797 \$ et enregistre une hausse similaire de 5,9 %. Toujours au 31 décembre 2017, l'avoir de votre coopérative a connu une majoration, passant à 70,1 M \$, soit une croissance de 3,4 %. Les fonds propres de la Caisse sont, quant à eux, à un niveau conforme en ce qui a trait à la norme sur la suffisance des fonds propres des caisses, telle qu'établie par la Fédération des caisses du Québec.

Au cours du dernier exercice, votre caisse a réalisé des excédents d'exploitation de 4 601 000 \$, en hausse de 25,7 % ou 941 000 \$ par rapport à l'année précédente. Cet écart est principalement attribuable à nos revenus nets d'intérêts qui ont augmenté de 271 000 \$ malgré une conjoncture de taux d'intérêts historiquement bas et aux autres revenus, provenant en majeure partie de la distribution de produits et services des composantes de Desjardins, en hausse de 499 000 \$ comparativement à l'année dernière.

Compte tenu de la rigueur de nos membres à l'égard de leurs engagements financiers, la dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 352 665 \$, soit moins de 0,1 % de l'ensemble du portefeuille de prêts consentis à nos membres particuliers et entreprises. Enfin, la bonne et saine gestion de nos dépenses a permis de réduire nos frais autres que d'intérêts de 237 600 \$.

Considérant ces excellents résultats mais aussi les exigences accrues de la norme sur la capitalisation, nous proposons le versement d'une ristourne globale de 1 M \$, dont 300 000 \$ au Fonds d'aide au développement du milieu, une forme de ristourne collective qui nous permet de soutenir nos organismes et partenaires, les événements et projets structurants de notre communauté policière. La répartition retenue s'appuie sur l'importance de l'équilibre entre la distribution des excédents, la croissance et la capitalisation. Votre caisse, comme le Mouvement Desjardins dans son ensemble, doit assurer une forte capitalisation. Le développement et la pérennité de notre

« Ces solides performances financières traduisent la confiance de nos membres et partenaires et procurent à notre caisse de l'élan pour améliorer son offre de produits et services. »

caisse s'appuie sur une juste répartition entre les besoins de nos membres et les exigences des marchés financiers.

Une expertise à l'avantage de nos membres

Ces solides performances financières traduisent la confiance de nos membres et partenaires et procurent à notre caisse de l'élan pour améliorer son offre de produits et services.

Notre équipe cultive la connaissance des conventions et des fonds de pension policiers depuis plus de 70 ans maintenant et en 2017, nous avons pleinement saisi l'occasion de nombreux renouvellements de conventions collectives pour mettre cette expertise au profit de nos membres et partenaires.

Dans plusieurs cas, notre notoriété et notre crédibilité auprès des organisations syndicales et patronales nous ont permis d'influencer les modalités de paiement des sommes touchées par les policiers afin qu'elles puissent être versées en REER. De nombreux policiers avaient des choix déterminants à faire, la Caisse a veillé à les informer à chacune des étapes du processus, à leur offrir des conseils personnalisés et avantageux sur la gestion des sommes reçues et à encourager la mise en place de plans d'épargne en regard des augmentations salariales obtenues.

Puisqu'il reflète l'essence même de la mission coopérative d'une caisse de groupes, cet accompagnement de nos membres et partenaires nous a d'ailleurs valu une nomination au programme Reconnaissance Desjardins. Un hommage qui repose en très grande partie sur l'engagement de nos équipes de professionnels qui ne ménagent pas leurs efforts pour vous offrir une expérience membre toujours plus distinctive et personnalisée !



En perspective

En 2018, nous poursuivrons avec rigueur l'exécution de notre Plan stratégique. Au nombre des projets :

- > la signature électronique qui vous permettra de signer virtuellement différents documents en lien avec vos demandes de financement;
- > deux nouveautés à l'Offre de services Appartenance dont l'Offre combinée Famille et un nouveau produit d'épargne à l'intention des aspirants policiers;
- > l'étude de projets de partage de locaux avec d'autres caisses de groupes;
- > l'évolution de la ristourne qui sera améliorée à compter de 2019, notamment pour la calculer en tenant compte de votre utilisation durant l'année écoulée d'un plus vaste éventail de produits et services de Desjardins, incluant par exemple votre carte de crédit et vos assurances.

Je profite de cette occasion pour remercier sincèrement tous nos employés pour leur contribution à nos excellents résultats, pour leur savoir-faire mais surtout pour leur savoir-être. Je tiens aussi à souligner le leadership de nos gestionnaires qui jouent un rôle actif et efficace dans l'évolution de notre caisse. Merci à l'ensemble des dirigeants pour leur soutien et leur collaboration.

Enfin, merci à vous, chers membres, qui répondez positivement à nos initiatives. C'est par vos commentaires, vos suggestions mais surtout par votre confiance, que votre Caisse Desjardins des policiers et policières prend toute sa valeur.



Normand Prévost
Directeur général

Fonds de participation

Les placements que les caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux.

Le tableau ci-après présente, pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.

| Fonds provinciaux | Parts détenues au 31 décembre 2017 (en \$) | Rendement moyen (en %) |
|--|--|------------------------|
| Caisse centrale Desjardins (CCD) | 0 \$ | (1,32) % |
| Société de Services des caisses Desjardins (SER) | (257) \$ | |
| Desjardins Capital de risque (INV) | 155 548 \$ | 12,31 % |
| Desjardins Sécurité Financière (FIN5A) | 22 017 139 \$ | 14,79 % |

Résultats et excédents 2017

| | | |
|---|----------|--------------|
| Revenus d'intérêts | + | 26 402 |
| Frais d'intérêts | - | 8 425 |
| Provision pour pertes sur prêts | - | 353 |
| Autres revenus | + | 6 808 |
| Frais d'exploitation | - | 19 831 |
| Excédents d'exploitation | = | 4 601 |
| Pertes liées à la juste valeur des instruments dérivés | - | 2 532 |
| Revenus liés aux autres placements dans la Fédération | + | 3 009 |
| Impôts sur les excédents | - | 433 |
| Ristournes aux membres | - | 690 |
| Recouvrement des impôts relatifs aux ristournes | + | 185 |
| Affectation à la réserve de plus-value | - | 28 |
| Virement provenant du Fonds d'aide au développement du milieu | + | 166 |
| Virement et affectation obligatoires | - | 874 |
| Excédents à répartir | = | 3 404 |

(en milliers de dollars canadiens)

États financiers abrégés 2017

| | | |
|--|----------|------------------|
| Liquidités et placements | + | 67 509 |
| Prêts aux particuliers | + | 816 622 |
| Prêts aux entreprises | + | 68 218 |
| Provision cumulative sur prêts | - | 473 |
| Autres éléments d'actif | + | 67 627 |
| Total de l'actif | = | 1 019 503 |
| Épargne à terme | + | 381 978 |
| Autres épargnes | + | 526 053 |
| Emprunts et autres passifs | + | 41 333 |
| Total du passif | = | 949 364 |
| Capital social | + | 2 525 |
| Excédents à répartir | + | 3 404 |
| Cumul des autres éléments du résultat global | + | 1 329 |
| Réserves | + | 62 881 |
| Total de l'avoir | = | 70 139 |

(en milliers de dollars canadiens)

Données exigées par l'autorité des marchés financiers

Prêts - Sommaire du portefeuille de prêts

Au 31 décembre 2017, la Caisse continuait de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. En effet, les prêts bruts en souffrance, mais non douteux, ainsi que les prêts douteux bruts ne représentaient respectivement que 1,0 % et 0,0 % du solde brut des prêts.

Le tableau suivant présente la répartition des prêts par catégorie d'emprunteur et les montants des prêts bruts en souffrance, mais non douteux, des prêts douteux bruts ainsi que des provisions individuelles et de la provision collective afférentes.*

| (en milliers de dollars canadiens) | Solde brut des prêts | Prêts bruts en souffrance mais non douteux | Prêts douteux bruts | Provisions individuelles | Provision collective | Prêts nets au 31 décembre 2017 | Prêts nets au 31 décembre 2016 |
|--|----------------------|--|---------------------|--------------------------|----------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| Particuliers | | | | | | | |
| Habitation | 649 690 \$ | | | | | | |
| Consommation et autres | 166 932 \$ | | | | | | |
| | 816 622 \$ | 8 414 \$ | 61 \$ | 54 \$ | 304 \$ | 816 264 \$ | 766 138 \$ |
| Entreprises | | | | | | | |
| Commerciales et industrielles | 67 994 \$ | | | | | | |
| Agricoles, forestière et pêcheries | 224 \$ | | | | | | |
| Administration et institutions publiques | - \$ | | | | | | |
| | 68 218 \$ | 751 \$ | 60 \$ | 53 \$ | 62 \$ | 68 103 \$ | 69 024 \$ |
| Total | 884 840 \$ | 9 165 \$ | 121 \$ | 107 \$ | 366 \$ | 884 367 \$ | 835 162 \$ |

Dépôts - Sommaire du portefeuille de dépôts

Au 31 décembre 2017, les dépôts des membres à la Caisse s'élevaient à 908 031 k\$ en hausse de 85 821 k\$, ou de 10,4 %, depuis la fin de l'année précédente. Soulignons que la principale source de financement de la Caisse pour assurer son expansion provient des

dépôts des particuliers. Ceux-ci représentaient 91,7 % du total des dépôts au 31 décembre 2017.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépôts par catégorie de déposant et les montants des divers types d'épargne.*

| (en milliers de dollars canadiens) | Épargne opérations | Comptes à plage de taux | Épargne stable | Épargne à terme | Épargne régimes enregistrés | Total au 31 décembre 2017 | Total au 31 décembre 2016 |
|------------------------------------|--------------------|-------------------------|-------------------|-------------------|-----------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Particuliers | 192 786 \$ | 20 119 \$ | 150 763 \$ | 119 650 \$ | 349 609 \$ | 832 927 \$ | 751 564 \$ |
| Entreprises | 20 311 \$ | 10 784 \$ | 7 272 \$ | 13 022 \$ | - \$ | 51 389 \$ | 51 692 \$ |
| Secteur public et autres | 9 092 \$ | 6 039 \$ | 4 735 \$ | 3 819 \$ | 30 \$ | 23 715 \$ | 18 954 \$ |
| Total | 222 189 \$ | 36 942 \$ | 162 770 \$ | 136 491 \$ | 349 639 \$ | 908 031 \$ | 822 210 \$ |

Ratio de capital

Les fonds propres de la Caisse sont, quant à eux, à un niveau conforme en ce qui a trait à la norme sur la suffisance des fonds propres des caisses, telle qu'établie par la Fédération.

Les ratios de la Caisse en date du 31 décembre 2017 :

- > Fonds propres de catégorie 1A versus les actifs à risque : **19,79 %** (12,71 % au 31 décembre 2016) (Norme : >= 11,0%)
- > Fonds propres de catégorie 1 versus les actifs d'expansion : **4,44 %** (3,59 % au 31 décembre 2016) (Norme : >= 3,5%)

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

Rapport du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance veille à ce que la Caisse s'assure de ses responsabilités en matière d'éthique, de déontologie et de coopération. Il me fait plaisir de vous livrer le compte-rendu des activités et vérifications effectuées en 2017, avec mes deux collègues, afin de remplir ce mandat dans l'intérêt des membres de notre coopérative financière policière.

Surveillance des dimensions éthique et déontologique

Chaque année, les dirigeants et les employés de la Caisse renouvellent leur engagement à respecter le Code de déontologie Desjardins. Ce code précise les comportements attendus et ceux jugés non acceptables.

Sur le plan éthique, le conseil de surveillance s'est assuré que la Caisse, les dirigeants et les employés ont pris en compte les valeurs de Desjardins pour guider leur conduite.

Voici le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année.

- > Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- > Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées¹ à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent. Les prêts qui leur ont été accordés totalisent 2 017 606 \$.

> La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées² par le Code.

Surveillance de la dimension coopérative

Sur le plan de la dimension coopérative, le conseil de surveillance doit notamment s'assurer de l'intégration des valeurs que votre caisse s'est données dans ses pratiques commerciales et de gestion. Il doit veiller à ce que la Caisse contribue au développement de son milieu et à l'éducation économique et financière des membres et à ce que ces derniers soient informés sur les sujets d'importance pour eux.

Ainsi, au cours de la dernière année, les activités du conseil ont porté sur les éléments suivants :

- > la participation des membres à la vie associative, notamment le rassemblement de Québec organisé lors de l'assemblée générale annuelle;
- > les activités et les moyens offerts aux membres pour les accompagner dans leur gestion financière, dont les rencontres d'éducation financière avec les aspirants policiers, les sessions de préparation à la retraite et l'accompagnement de nos membres et partenaires dans le cadre des règlements de conventions collectives;

- > les stratégies mises en place par la Caisse pour améliorer la satisfaction des membres;
- > l'évolution de l'offre de services pour répondre pleinement aux besoins spécifiques des divers groupes d'agents de la paix;
- > le soutien de la Caisse au développement du milieu, notamment par l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et l'octroi de dons et commandites.

Le conseil de surveillance est satisfait des travaux réalisés au cours de la dernière année.

Comme vous en avez été informés par le président du conseil d'administration, des changements seront apportés dans quelques mois à la manière dont est assurée la surveillance de la Caisse pour les dimensions éthique, coopérative et déontologique. Soyez assurés que, d'ici à ce que ces changements soient en vigueur, votre conseil de surveillance continuera de jouer son rôle avec la même rigueur. Je souhaite d'ailleurs remercier les membres du conseil pour leur engagement, dans ce contexte, ainsi que la direction générale pour son soutien dans la réalisation de notre mandat.



Guy Lefrançois*
Président
— policier retraité



Claude Chagnon
Secrétaire
— policier retraité



André Bourque
Conseiller
— policier retraité

*Dirigeant sortant et rééligible

Engagement de la Fédération au bénéfice des détenteurs de parts permanentes

À la demande de l'Autorité des marchés financiers, la Fédération des caisses Desjardins du Québec a garanti en faveur des porteurs de parts permanentes émises par une caisse Desjardins du Québec, le paiement de certaines sommes dans l'éventualité d'un dommage relié au contenu des états financiers annuels combinés audités et du rapport de gestion annuel du Mouvement des caisses Desjardins, mis à leur disposition sur le site Internet www.sedar.com. Cet engagement de la Fédération est sujet à certaines conditions. Les détenteurs de parts permanentes peuvent obtenir des détails sur cet engagement en s'adressant à la Caisse.

De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.

¹ **Personnes intéressées** : les dirigeants et le directeur général de la Caisse, les dirigeants de la Fédération des caisses Desjardins du Québec et leurs personnes liées.

² **Personnes visées** : les personnes intéressées, les employés de la Caisse, les gestionnaires des centres et leurs personnes liées.

Un engagement soutenu dans la grande communauté policière !

Votre caisse exprime sa distinction coopérative de multiples façons : en donnant la primauté à vos besoins dans son offre de services Appartenance, dans son mode de fonctionnement démocratique, dans la représentation policière au sein de son équipe de gestion, dans la composition de ses équipes sous forme d'escouades financières, dans les ristournes qu'elle octroie, dans sa présence active en milieu de travail et auprès des organismes et événements policiers et para policiers, dans

sa contribution à l'éducation coopérative, économique et financière de ses membres, dans son engagement auprès de la relève policière et dans son soutien au développement de la grande communauté policière.

Votre caisse s'est aussi engagée à investir dans son milieu par le biais d'un Fonds d'aide au développement du milieu ainsi que par l'octroi de différents dons et commandites.

Ces organismes et projets ont été soutenus par la Caisse en 2017 :

- > Amicale des employés de la Sûreté du Québec
- > Association athlétique et sportive de la FPPM
- > Association de curling des policiers du Québec
- > Association des directeurs de police du Québec
- > Association des policiers provinciaux du Québec
- > Association des policiers et policières retraités de Montréal
- > Association des policiers retraités de la Sûreté du Québec
- > Bourse de la CDDP - cégeps
- > Bourse de la Relève Armand Morin
- > Bourses de l'Excellence – ENPQ
- > CHUM/CSUM
- > Club de chasse et pêche des policiers et policières de Montréal
- > Coopérative de consommation des policiers et policières de Montréal
- > Course à relais des policiers de Sherbrooke
- > Course au flambeau des agents de la paix
- > Défi 911
- > Fédération des policiers et policières municipaux du Québec
- > Fondation Desjardins
- > Fonds microcrédit Desjardins
- > Fraternité des policiers et policières de Longueuil
- > Fraternité des policiers et policières de Montréal
- > Gendarmerie royale du Canada – Dîner spaghetti au profit de la Fondation des Étoiles
- > Grand Défi Pierre-Lavoie – Équipes Sûreté du Québec
- > Info-Crime Montréal
- > Jeunes explorateurs d'un jour
- > Jeux mondiaux des policiers et pompiers – Los Angeles 2017
- > La Vigile
- > Prix policiers du Québec
- > Randonnée du Harfang
- > Réseau Intersection
- > Société du Musée de la police de l'île de Montréal
- > Symphonie vocale de la FPPM
- > Tour cycliste des policiers de Laval
- > Tour cycliste du SPVM
- > Tour cycliste Expédition Pinocchio (Mascouche)
- > Tournoi de hockey des policiers provinciaux du Québec
- > Tournoi de soccer amical des policiers de Granby

Toujours à vos côtés...



- 🎯 **Pour soutenir les causes qui vous tiennent à cœur**
 - > Course au flambeau des agents de la paix au profit d'Olympiques spéciaux Québec
 - > Défi Ours polaire
 - > Dîner spaghetti de la Gendarmerie royale du Canada au profit de la Fondation des étoiles

🎯 Pour encourager et féliciter vos succès

- > Bourses d'études à toutes les étapes de votre formation
- > Cérémonies de promotion et d'assermentation
- > Galas d'excellence



🎯 Au travail

- > Conférences et sessions de préparation à la retraite
- > Rassemblements professionnels
- > Visites en milieu de travail



🎯 Dans vos activités sportives et récréatives

- > Activités des retraités
- > Événements corporatifs
- > Tournois de golf en milieu de travail et associatifs
- > Tournois sportifs
- > Tours cyclistes policiers

Des escouades financières à votre service!

Direction générale



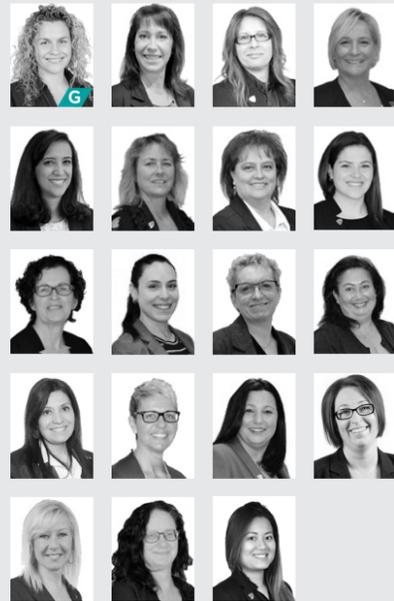
Escouade mobile - Développement



Escouade Policiers retraités



Escouade 911 - Services aux membres



Escouade Soutien technique



Escouade Policiers actifs



Escouade Aspirants et jeunes policiers



Gestionnaire

Bienvenue chez vous!

Téléphone 514 VIP (847) 1004

Sans frais 1 877 VIP (847) 1004

Télécopieur 514 487 1004

Site internet www.caisse-police.com

Siège social 460, rue Gilford
Montréal (Québec)
H2J 1N3

Suivez-nous

@caissepolice

facebook.com/caissepolice

Centres de services **Couronne Nord**
3010, chemin de la Rivière Cachée
Boisbriand (Québec)
J7H 1H9
Télec. : 450 435 0606

Sûreté du Québec – Montréal
Grand quartier général
1701, rue Parthenais, 2^e étage
Montréal (Québec)
H2K 3S7

Télec.: 514 526 6312

Couronne Sud
1560, rue Eiffel, bureau 200
Boucherville (Québec)
J4B 5Y1

Télec. : 450 655 2868

Québec
1050, rue des Rocailles
Québec (Québec)
G2K 0H3

Télec. : 418 622 8081

Centre de services-conseils ENPQ
— sur rendez-vous seulement
Centre de la connaissance et du savoir
École nationale de police du Québec
350, rue Marguerite-D'Youville
Nicolet (Québec)
J3T 1X4

Centre de services-conseils de l'Outaouais
259, boulevard St-Joseph, bureau 303
Gatineau (Québec)
J8Y 6T1

Télec. : 819 772 0647

Centre Desjardins aux entreprises des caisses de groupes
5707, rue Sherbrooke Est, bureau 201
Montréal (Québec)
H1N 3M1

Téléphone: 514 355 5656
Télécopieur: 514 355 5031



1 800 CAISSES
www.desjardins.com
24 heures/24



Approbation du rapport annuel

Nous certifions que le 9^e rapport annuel de la Caisse Desjardins des policiers et policières, pour l'année financière complétée au 31 décembre 2017, répond aux exigences de la Loi sur les coopératives de services financiers et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.

Signé pour le conseil d'administration,

Mario Desrochers
Président

Serge Harvey
Secrétaire



Caisse Desjardins des policiers et policières